

Les Luyrieu, ces seigneurs indépendants qui se soumi-
rent en 1307 à Louis de Savoie, seigneur de Vaud et du
Valromay. Pour cet hommage-lige, Jean de Lurieu reçut
la juridiction de Talissieu, de Dorches, de Charlien, de
Chavornay, de Champagne, de Vouvray, de Passin, d'Amai-
sieu et de Marlieu, avec une extension de territoire à sa
seigneurie de Luyrieu.

Les Luyrieu étaient aussi seigneurs de Culoz. L'ancien
château, jadis occupé par les Sarrasins, ayant été détruit
dans les guerres féodales, Pierre de Luyrieu, en construisit
un autre à Montvéran, dans une situation moins belle, mais
plus importante, sur le chemin de Culoz, à Belley. Justement
alarmé de voir le seigneur de Luyrieu, dont la soumission
était récente, bâtir un château dans une position redoutable,
sur la frontière de ses terres, le comte de Savoie s'opposa à
cette entreprise. Une guerre faillit à éclater entre le vassal
et son suzerain. Sur les représentations du seigneur de
Luyrieu que Montvéran était compris dans son fief de Culoz
et que le droit d'y faire tout changement convenable ne sau-
rait lui être contesté, un traité fut conclu contenant l'hom-
mage-lige de ce château.

Nous n'avons pu découvrir à quelle époque et par quel évé-
nement fut démantelé le vieux château de Luyrieu, dont on
voit les ruines sur le chemin de Virieu à Seyssel. La grande
tour, près de la porte d'entrée, fut élevée par Jeanne, dame
de Luyrieu, en 1450, suivant une inscription placée au-
dessus de sa principale ouverture.

Cette puissante maison de Luyrieu possédait d'autres
fiefs disséminés, à savoir : dans le mandement de Lompnes,
le fief de Lacou, dont la maison forte était sur le précipice
de Charabote, au fond duquel bouillonnent les eaux torren-
tueuses de l'Albarine; celui de la Cueille-sur-Ain, mouvant
des sires de Thoïre, dans le mandement de Cerdon; le châ-